

Extrait du Zodiaque.be

<http://zodiaque.be/?Poissons-2019>

Poissons 2019

- Horoscope annuel - Horoscope 2019 -

Date de mise en ligne : dimanche 6 janvier 2019

Copyright © Zodiaque.be - Tous droits réservés



AU-DELÀ DES APPARENCES

Amour 7/10

Les réalisations et les accomplissements sont nombreux en 2019, une année qui vous réserve beaucoup d'opportunités de faire valoir vos choix et vos décisions. C'est pourquoi vous avez intérêt à les fonder sur des bases solides, car même si « le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas », il n'en reste pas moins qu'il est important de savoir garder les pieds sur terre.

Travail 8/10

Les résultats des efforts accomplis au cours des dernières années sont désormais visibles, ce qui vous permet d'être « sous les feux de la rampe ». C'est aussi une situation d'exposition maximale et il est donc important que vous soyez irréprochable, à quelque niveau que ce soit, car s'il y a un risque qui vous guette c'est celui qu'on veuille porter atteinte à votre réputation.

Argent 7/10

La situation est quelque peu paradoxale dans ce secteur car s'il est vrai que vos mérites sont récompensés à leur juste valeur, il en va également de vos torts, si tant est que vous en ayez...

Santé 7/10

Votre signe a facilement tendance à se laisser aller à des débordements et cela risque d'être le cas cette année... Quelles que soient les raisons invoquées, n'éludez pas les vraies questions.

Les décans :

1er décan (du 19/02 au 29/02)

Vous ne vous arrêtez pas sur vos succès : vous êtes déjà prêt à relever de nouveaux défis !

2ème décan (du 01/03 au 10/03)

Les éclairages sont orientés dans votre direction. Vous êtes donc en situation de pleine visibilité.

3ème décan (du 11/03 au 21/03)

Vos mérites sont reconnus, mais vous voyez déjà plus loin : vers de nouveaux horizons...

Trois personnalités du signe :

- ▶ Mélanie LAURENT, actrice, née le 21 février 1983.
- ▶ Alain CHAMFORT, chanteur, né le 2 mars 1949.
- ▶ Liza MINNELLI, actrice, né le 12 mars 1946.

Michaël MANDL

www.zodiaque.be